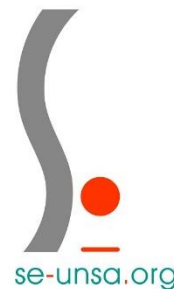


## Lignes Directrices de Gestion mobilité : compte-rendu du Groupe de Travail du 28 février 2023



Le seul point évoqué à cette réunion était les points liés aux mesures de carte scolaire.

Les LDG dans leur ensemble seront revues l'an prochain.

### Les constats du SE-UNSA :

Cette année particulièrement, il y a beaucoup de fermetures de classes donc beaucoup de bonifications liées à la carte scolaire.

La bonification de points pour fermeture de carte scolaire constitue la seule priorité légale pour laquelle c'est bien une décision de l'administration qui amène la participation du collègue au mouvement. A ce titre, cette situation devrait être davantage valorisée.

3 vœux à 100 points ne sont pas toujours suffisants pour retrouver un poste.

Actuellement, le fait de ne bonifier que les vœux de rang 1, 2 et 3 court-circuite la bonification pour le renouvellement du vœu 1. Les collègues sont donc contraints de renoncer à leurs points de renouvellement. Ils sont également contraints de mettre en priorité des postes vacants pour être sûrs de se « recaser », parfois assez loin de leur domicile.

### Notre proposition :

**Mettre la bonification sur plus de vœux (au moins 10) de même nature, que ce soit des vœux précis ou géographiques. Cela permet de demander son vœu 1 de renouvellement, de classer quelques postes susceptibles d'être vacants et vacants.**

### Question particulière des fusions d'écoles

#### Les constats du SE-UNSA :

Multiplication des bonifications 2 : lors d'une fusion, les collègues obtiennent une bonification 2 (=100 points) alors que leur poste n'a pas fermé en réalité, et ils encourent le risque de ne pas retrouver de poste dans leur propre école au mouvement.

#### Notre proposition :

**Quand il y a une fusion, tous les adjoints sont renommés dans la nouvelle structure sans passer par le mouvement.**

**Un poste d'adjoint est proposé au directeur victime de la fermeture s'il le souhaite.**

#### Direction

Demande institutionnelle de profilage des directions à demi-décharge ainsi que les directions de l'école de Guitard et de Edith Piaf au Puy-en-Velay.

Ajout du poste de personnel ressource nouvellement créé dans les postes à profil.

#### Postes spécialisés

En cas de fermeture d'un poste spécialisé, la bonif 1 (10 points + ancienneté sur le poste) et la bonif 2 (100 points) s'appliquent sur les postes spécialisés toute option.

#### Postes à profil

En cas de fermeture, aucune bonification 2 prévue. Bonif 1 sur tous les vœux.